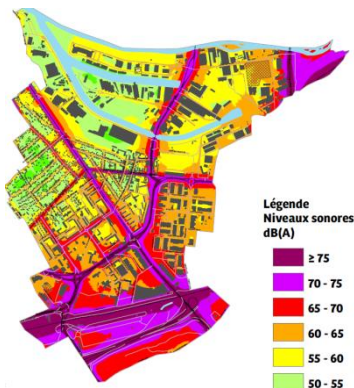


La Prévention du Bruit dans l'Environnement : un engagement fort du Département du Val-de-Marne



À partir des **cartes stratégiques du bruit**



Le **PPBE** : un plan pour mettre en œuvre des actions de prévention, de sensibilisation et de lutte contre le bruit



Bruit routier

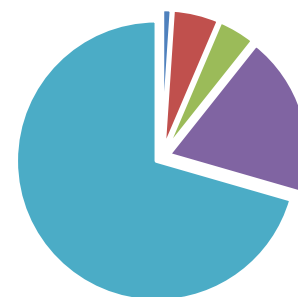
Un engagement politique pour une mobilité durable, avec des objectifs ambitieux (*), en lien avec le PDUIF et les récents résultats sur les déplacements des franciliens (2/3 des déplacements font moins de 3 km et durent moins de 30 min).

814 millions d'euros investis sur la période, dont 574 M€ pour les TC (ligne de tramway T7, prolongement ligne métro 8, création bus 393 en site propre)



(*) : adoption en 2019 du Plan des Déplacements en Val-de-Marne

Répartition des montants selon le type d'opération



- Apaiser et sécuriser les déplacements
- Modes actifs
- Réfection de tapis
- Requalification de voirie
- Transport en Commun

Bruit routier

Contrôle du gain acoustique obtenu suite aux aménagements des routes départementales :



- ❖ 347 points de mesure du trafic sur RD
- ❖ campagnes de mesure avant/après travaux (12 stations installées en bordure de RD)
- ❖ études d'évaluation sur des tronçons tests (jusqu'à -4 dB(A) et une circulation apaisée)

Préservation des zones calmes

Les **parcs départementaux (20)**, identifiés comme zones calmes à préserver, face à la pression immobilière.

Réalisation de diagnostics selon la méthodologie QUADMAP :

- mesures in situ
- enquêtes auprès des usagers
- recommandations



Préservation des zones calmes

Un programme établi avec la direction des espaces verts :

- ❖ Domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine (réhabilitation du site en pôle emploi/formation)
- ❖ Parc des Cormailles à Ivry-sur-Seine
- ❖ Parc des Hautes-Bruyères à Villejuif (GPE : gare Villejuif IGR)
- ❖ Parc du Plateau à Champigny-sur-Marne (GPE : centre de remisage)

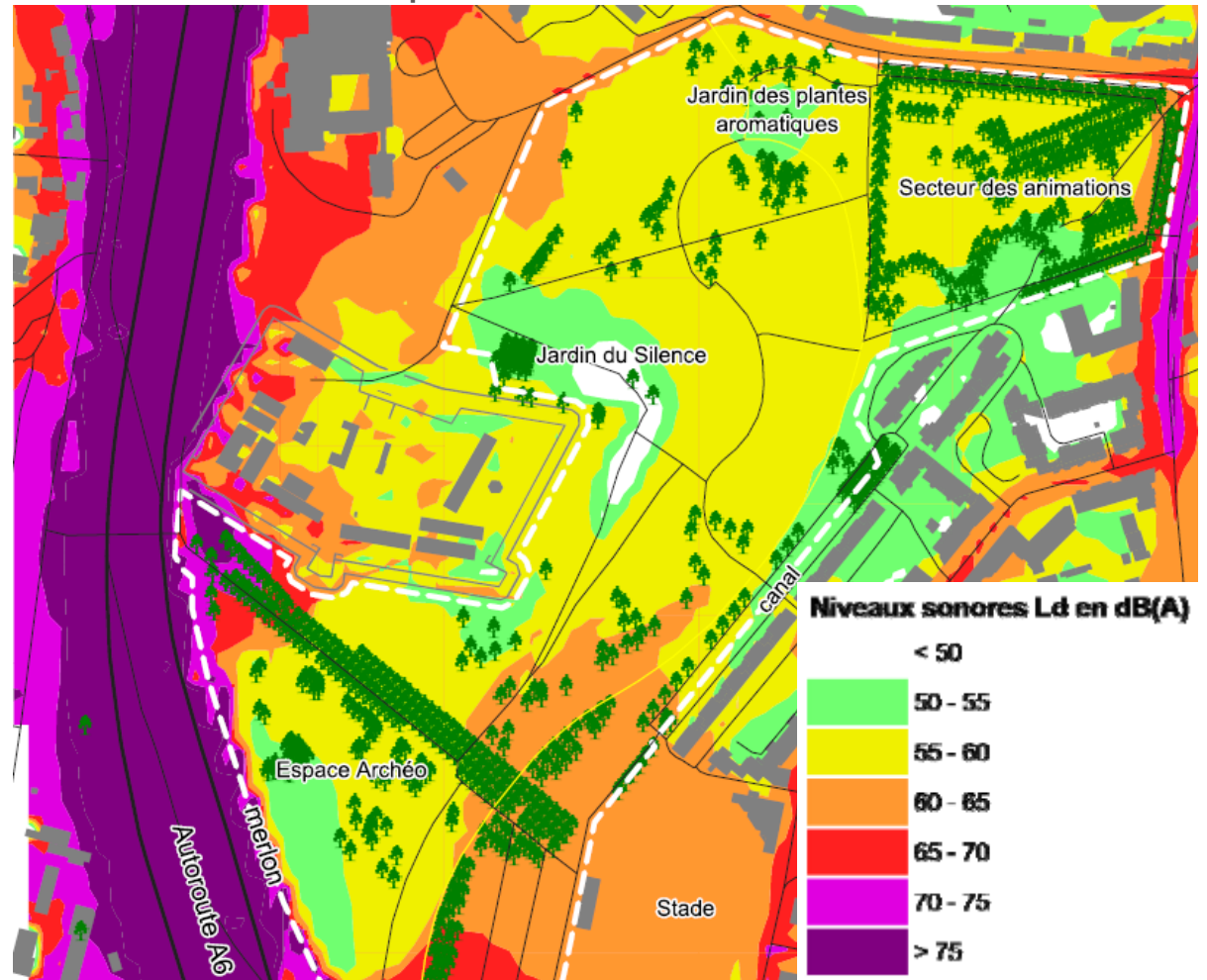


Préservation des zones calmes

Elaboration de cartes de bruit à l'échelle des parcs

Parc des Hautes-Bruyères
à Villejuif :

Prise en compte du merlon
bordant l'autoroute A6



Merlon acoustique en bordure de l'A6 (280 000 véh/j)

avant



après (-22 db(A))



Le jardin du silence :
40 dB(a) mesurés au fond du cratère



Information / sensibilisation



- ❖ Membre de Bruitparif depuis 2002 : + 2 M€ investis
- ❖ Présentation des nouvelles **cartes stratégiques du bruit** (mars 2017)
- ❖ Sensibilisation des jeunes aux **risques auditifs** (mallette pédagogique KIWI, animation de stands lors des forums santé ou DD), participation à la campagne « Nos oreilles on y tient ! » de JNA lors de la fête de la Musique
- ❖ Organisation d'une **balade sonore** au parc des Cormailles à Ivry-sur-Seine
- ❖ Des actions menées auprès des agents départementaux dans une logique de **collectivité responsable et exemplaire** : l'acoustique traité au même titre que les actions en faveur de la baisse des émissions de GES et de la lutte contre la précarité énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air (PDVM, PCAED, PDLPE, Plan de Mobilité)

Perspectives pour les 5 prochaines années ...

- ❖ Réduire le bruit issu du réseau routier départemental et protéger les établissements sensibles en bordure des routes départementales
- ❖ Participer à la lutte contre les nuisances ferroviaires, aériennes et autres (deux-roues motorisés et hélicoptères)
- ❖ Faire partager la connaissance sur le bruit et sensibiliser les val-de-marnais
- ❖ Préserver les zones calmes du département

En lien avec le PPBE métropolitain

... édition 2020 du PPBE

